



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Dégradation de la santé mentale des jeunes

Question écrite n° 15276

Texte de la question

Mme Gisèle Lelouis alerte Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées sur la santé mentale des jeunes et des femmes en France. En effet, la récente enquête de la Fédération hospitalière de France indique que plus d'un Français sur deux présente des signes d'anxiété, près d'un sur quatre souffre d'un trouble anxieux généralisé. En outre, les hospitalisations pour tentatives de suicide ont augmenté de 16,6 % en cinq ans, particulièrement chez les jeunes filles. Sur le terrain, ces chiffres ne sont pas abstraits. Ils se traduisent par des services saturés, des délais d'attente inacceptables et des professionnels épuisés. Près d'un jeune sur deux concerné par des troubles psychiques ne parvient pas à accéder à des soins adaptés. Cette situation constitue une véritable urgence de santé publique à laquelle le Gouvernement ne peut se soustraire. Ainsi, elle lui demande de soutenir la mise en œuvre immédiate d'un plan d'urgence pour la psychiatrie, de défendre un renforcement des effectifs, en particulier en pédopsychiatrie, de garantir un accès effectif aux soins pour les jeunes, avec des délais raisonnables. Elle lui demande enfin quelles initiatives elle compte prendre sur ce sujet dans les prochaines semaines, dans la mesure où, face à une crise d'une telle ampleur, l'inaction ne peut plus être une option.

Données clés

Auteur : [Mme Gisèle Lelouis](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (3^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15276

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Ministère attributaire : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 mai 2026